



AIR France  
Monsieur LAURENT CHAMBREY  
DRH PNC  
45 rue de Paris 95 747 Roissy CDG Cedex

Roissy, le 18 Novembre 2021,

Objet : DDA repos décembre CCP-CC LC et mises en ligne CCPT-CCT

Une gestion des effectifs « à la petite semaine » associée à l'ouverture des Etats-Unis depuis le 8 novembre ont conduit à un pic d'activité sur les 10 derniers jours de décembre que vos services de production n'ont pas su gérer correctement.

Ce surcroît d'activité sur la période de Noël communiqué tardivement par le programme vous a poussé à annuler des DDA repos préalablement obtenus sur les populations CC et CCP Long courrier (hormis ceux obtenus dans le cadre du « rang 1 » c'est à dire les PNC qui ont eu une activité sur les Noël des 2 années précédentes).

Certes, le respect du rang 1 est conforme à l'ACG, néanmoins nos alertes répétées sur la tension effectif, et notamment sur les CC et CCP, ces derniers mois, associées à la sensibilité connue de tous de la période des fêtes de fin d'année auraient dû vous amener à prendre en amont les décisions qui s'imposaient :

- mise en ligne et promotion de CCT et CCPT
- communication explicative en amont auprès des PNC

C'est pourquoi, L'INTERSYNDICALE SNPNC/UNSA PNC vous demande de mettre en ligne des CCT et CCPT dès le mois de décembre, ainsi que l'attribution de 48H de RADD payable et/ou reportable pour les CC et CCP dont les DDA ont été annulés.

Dans une situation sociale déjà compliquée nous vous demandons donc de prendre en considération nos demandes légitimes et ainsi compenser en partie le désagrément subi par nos collègues.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Michel COURTOIS  
Secrétaire de Section SNPNC-FO AF

Alexandre DUBOC  
Secrétaire de Section UNSA PNC AF